

LE VOCABULAIRE DES MANUELS D'HISTOIRE

I. — Remarques préliminaires.

J'ai toujours été convaincu que le vocabulaire utilisé par les manuels en général et par les manuels d'histoire en particulier, n'est pas à la portée des élèves.

Le test que je viens de réaliser confirme entièrement cette opinion.

Remarquons immédiatement qu'une seule expérience effectuée dans un seul établissement et sur un seul manuel ne peut évidemment avoir qu'une valeur très limitée. Il serait bon qu'un travail d'ensemble portant sur un très grand nombre de cas soit mis au point par des psychotechniciens.

Précisons aussi que l'épreuve n'a pu être réalisée qu'après les examens de fin d'année, donc à une période où le relâchement est de rigueur ; toutefois, le but du travail leur ayant été précisé, il semble que les élèves y aient collaboré loyalement.

Ajoutons que mes élèves appartiennent à un milieu social où le vocabulaire est théoriquement plus faible que dans les centres urbains et que l'établissement est une école moyenne du type tronc-commun-cycle d'observation.

II. — Conditions dans lesquelles le test a été réalisé.

Afin de savoir s'il existait une nette évolution dans la compréhension selon le niveau scolaire, les élèves des classes des 1^{re}, 2^e et 3^e moyennes (6^e, 5^e et 4^e) ont reçu exactement le même travail.

Dans une leçon d'une page environ du manuel de première moyenne, sur le mouvement communal¹, j'ai demandé l'explication de vingt mots ; parmi eux, se trouvaient des termes faciles et d'autres plus difficiles de façon à pouvoir émettre un jugement aussi exact que possible. Je n'ai pas cru devoir m'arrêter au vocabulaire historique proprement dit (charte, sceau, ...) qui serait nécessairement expliqué lors de la leçon.

¹ HAYT F., *De l'Empire romain au XVII^e siècle - Classe de 6^e*, Editions Weesmael-Charlier, Namur, 1990, pp. 113-114.

Dans le courant de l'année, le manuel n'est utilisé que pour l'explication des documents ; ce texte n'a donc jamais été étudié par les élèves.

Ceux-ci ont d'abord lu toute la page pour en saisir le sens global, puis ils ont été invités à expliquer les mots choisis ; chaque définition suivant immédiatement la dictée du terme, pour éviter la dispersion de l'attention.

J'avais d'abord pensé proposer un choix entre cinq définitions pour chacun des mots ; j'ai finalement rejeté cette méthode qui laisse une trop grande place au hasard.

Evidemment, définir est difficile pour les élèves ; aussi ai-je dû faire preuve d'une certaine souplesse lors de la correction et considérer comme termes connus tous les mots pour lesquels j'ai reçu une explication valable. Il est toutefois possible que des élèves connaissent certains mots mais n'aient pu en exprimer la signification.

III. — Les mots et le nombre des élèves qui les connaissent.

MOTS	1 ^{re} M. (19 él.)	2 ^e M. (20 él.)	3 ^e M. (25 él.)	TOTAL (64 él.)
1) association	19	19	25	63
2) servitudes	9	16	23	48
3) affranchie *	4	10	15	29
4) acquérir	15	9	19	43
5) inviolabilité du domicile	11	13	17	41
6) se limiter à	11	10	20	41
7) pécuniaires	7	11	19	37
8) réparties	10	10	17	37
9) milice *	2	5	17	24
10) revêtus	9	9	14	32
11) souveraineté	13	14	22	49
12) conseils des jurés *	2	7	9	18
13) délibérer *	2	10	12	24
14) voirie *	2	5	12	19
15) journaliers	14	17	22	53
16) attributions judiciaires	9	11	15	35
18) signes extérieurs *	4	4	5	13
17) autonomie *	2	3	5	10
19) (témoignage) éloquent *	4	7	19	30
20) économique *	1	7	15	23

Les mots marqués d'un * ne sont pas connus par la moitié des élèves.

Constatations.

Sur 20 mots, 9 ne sont pas compris par la moitié de l'ensemble des élèves, ce qui est énorme ; bien mieux, la moitié des élèves de 1^{re} moyenne auxquels le manuel est normalement réservé ne connaissent pas 13 de ces termes.

Dans une édition ultérieure (1962), l'auteur renvoie le lecteur à un lexique chaque fois qu'il juge un mot difficile.

Dans la page qui nous intéresse, seuls souveraineté et économique portent l'astérisque. Il est piquant de remarquer que souveraineté est connu par 49 élèves ; quant à économique (indépendance économique de la cité), il a été compris le plus souvent comme un synonyme d'épargne : commune qui fait des économies !

La plupart des enfants négligent d'ailleurs le contexte pour définir les mots ; c'est ainsi qu'il est surprenant de constater que l'expression la moins connue est signes extérieurs, (la commune manifestait son autonomie par des signes extérieurs) ; elle a très souvent reçu le sens de signes venant du dehors, de l'extérieur. Quant à revêtu (32/64) — actes revêtus de sceaux — plusieurs lui donnent comme signification : couvert de, voire habillé. Pour un élève, affranchir (ville affranchie), c'est même : coller un timbre.

Parfois, le sens donné est très éloigné du sens véritable : inviolabilité = ne pas voler, délibérer = rendre libre.

Que autonomie et jurés ne soient pas compris n'étonnera guère mais je ne m'attendais pas à trouver milice (24/64) et voirie (19/64) parmi les termes inconnus.

Or, pour ces quatre derniers mots, beaucoup avouent leur ignorance totale en ne répondant rien.

IV. — Nombre de mots connus par chacun des élèves.

MOTS CONNUS	1 ^{re} M.	2 ^e M.	3 ^e M.
20 mots connus	—	—	—
19 » »	—	—	1
18 » »	—	—	1
17 » »	—	—	1
16 » »	1	—	2
15 » »	—	1	1
14 » »	—	—	4
13 » »	—	2	4
12 » »	—	5	4
11 » »	3	3	2
10 » »	—	3	3

9	»	»	3	1	1
8	»	»	4	—	—
7	»	»	1	—	—
6	»	»	3	1	—
5	»	»	2	3	1
4	»	»	1	1	—
3	»	»	1	—	—
2	»	»	—	—	—
1	»	»	—	—	—
			19 élèves	20 élèves	25 élèves

Constatations.

Si l'on compare les résultats obtenus dans chacune des années, on constate que la compréhension augmente assez sensiblement avec le niveau scolaire.

En 1^{re} moyenne, 15 élèves sur 19 (soit 79 %) ne comprennent pas la moitié des mots. Le texte du manuel n'est donc pas utilisable pour les élèves auxquels il est destiné.

En 2^e moyenne, le nombre d'élèves ne connaissant pas la moitié des mots tombe à 6 sur 20 (soit 30 %) ; en 3^e moyenne, il n'est plus que 2 sur 25 (soit 8 %).

Mais une compréhension de 7/10 des mots paraîtra sans doute un minimum souhaitable ; en 1^{re} et en 2^e, un seul élève atteint cette cote (soit 5 %) et sur 25 élèves de 3^e moyenne, 10 (soit 40 %) obtiennent seuls ce résultat.

V. — Conclusion.

Il est indéniable que la page mise à l'épreuve ne peut être retenue comme texte d'une leçon à étudier.

On croira peut-être que le manuel est particulièrement difficile ; je pense au contraire que le manuel est encore l'un des moins ardu ; c'est du reste pour cette raison et pour sa valeur documentaire que j'ai choisi de l'utiliser dans mes classes.

Dans son avant-propos (p. 6), l'auteur a d'ailleurs insisté sur sa volonté d'être simple : « *Nous avons veillé à user d'une langue simple, en évitant les phrases trop complexes et en écartant délibérément les termes trop abstraits* ». Nous avons vu qu'il s'était montré, et de loin, trop optimiste concernant le niveau intellectuel des élèves ; ce qui est toujours pratiquement le cas chez les auteurs de manuels.

Il ajoute : « *Il était cependant impossible de tout simplifier ; c'est pourquoi nous avons jugé utile d'ajouter un glossaire réservé aux*

termes qui relèvent du vocabulaire historique et qui ne pouvaient être expliqués sans alourdir l'exposé ».

L'existence d'un lexique peut paraître judicieuse ; mais l'élève en tient-il compte ? De plus, le glossaire n'est réservé qu'aux termes historiques et nous avons constaté que le vocabulaire ordinaire, lui aussi, était loin d'être compris.

Bien sûr, comme le signale l'auteur, il est impossible de tout simplifier et l'enseignement doit enrichir les élèves ; encore faut-il pour cela qu'il soit progressif.

Des termes comme autonomie et économie par exemple sont à mon sens à éviter au niveau de la 6^e ; on pourrait les remplacer par indépendance et commerce, moins exacts mais plus compréhensibles ; la précision viendra plus tard. Une phrase comme : *« Les halles étaient un témoignage éloquent de la richesse des villes et de leur indépendance économique »* pourrait être libellée de la façon suivante : *« Les halles prouvaient la richesse des villes et leur indépendance commerciale à l'égard du seigneur ».*

Mais comment les auteurs pourraient-ils choisir avec discernement le vocabulaire de leurs ouvrages ?

Il serait intéressant qu'une étude scientifique des termes accessibles aux différents degrés d'enseignement soit élaborée. Est-ce possible ?

Tout au moins, peut-on souhaiter que les auteurs tiennent compte de l'expérience acquise au contact de leurs élèves. C'est ce que chaque professeur fait lorsque, obligé de se passer d'un manuel trop compliqué, il élabore sa synthèse personnelle qui devra être transcrite dans les cahiers des élèves.

Christian TRIGNAUX,
*Ecole moyenne mixte de l'Etat,
Jurbise.*